

Certificat de Capacité Professionnelle Conducteur de Voiture de Transport avec Chauffeur (VTC)

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

ESCAM
Frédéric SADRAS
06.66.15.10.29
frederic.sadras@cma-nouvelleaquitaine.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier
Tests
Entretien

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Etre titulaire du permis B depuis plus de deux ans au moment de l'inscription. Disposer d'un casier judiciaire ne comportant pas les mentions citées dans l'arrêté du 11 août 2017 relatif à la formation des conducteurs de Taxis et de VTC.

Prérequis pédagogiques :

Les compétences clés (savoir lire et écrire le français et avoir obtenu au moins la note de 15/30 au test de positionnement en français).

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Connaître la réglementation nationale et territoriale spécifiques à l'activité de conducteur de voiture de transport avec chauffeur (Arrêté du 06 Avril 2017 relatif aux programmes de formation et à l'évaluation des épreuves des examens d'accès aux professions des conducteurs de VTC)
Maîtriser la sécurité routière Maîtriser la conduite sur route d'une voiture de transport avec chauffeur Etre en mesure de répondre à tous les critères de sélection inscrits à l'examen national d'aptitude professionnelle de Conducteur de Voiture avec Chauffeur.

Contenu et modalités d'organisation

PHASE D'ADMISSIBILITÉ : Blocs de compétences Métier(53h) et Clés (56h) Réglementation du transport public particulier de personnes
Objectif : évaluer les connaissances des candidats sur la réglementation nationale relative au transport public particulier de personnes.
Compétences communes : • La réglementation s'appliquant aux différents modes de transports publics particuliers : taxis, VTC, véhicules motorisés à deux ou trois roues • La réglementation relative à l'utilisation de la voie publique pour la prise en charge de la clientèle pour les différents modes de transports publics particuliers • Les obligations générales relatives aux véhicules • Les obligations relatives au conducteur : conditions d'accès et d'exercices de la profession, obligation de formation continue • La composition et le rôle des divers organismes administratifs, consultatifs et professionnels • Les autorités administratives et juridictions compétentes dans le cadre de l'activité du transport public particulier de personnes • Les obligations du conducteur en matière d'assurance, l'identification des assurances obligatoires et les conséquences à ne pas être assuré • Les agents susceptibles de procéder à des contrôles en entreprise ou sur route et leurs prérogatives respectives • Les documents relatifs au conducteur et au véhicule • Les sanctions administratives et/ou pénales encourues en cas d'infraction à la réglementation ainsi que les voies et délais de recours • Les règles relatives à la prise en charge des personnes à mobilité réduite • Notions sur la réglementation s'appliquant aux transports collectifs assurés sous la forme de services occasionnels ainsi que sur le transport à la demande • Notions sur les règles s'appliquant aux pratiques de covoiturage entre particuliers et aux offres de transport privé • Les dispositions relatives aux intermédiaires, en ce qui concerne la relation avec le conducteur Compétences spécifiques VTC : • Les dispositions relatives aux exploitants : les modalités d'inscription au registre des VAT, les règles relatives à la capacité financière • Les obligations spécifiques relatives aux véhicules d'exploitation (dimensions, puissance, âge...) et connaître leur signalétique • Les

...

Commentaires sur la durée hedmomadaira

La phase 1 est décomposée en 2 blocs de compétence. Le stagiaire peut ainsi être amené à ne suivre qu'un des 2 blocs en fonction de son parcours professionnel antérieur.

Parcours de formation personnalisable ?

Oui

Type de parcours

Mixte

Commentaires sur la parcours personnalisable

161 Heures réparties en 2 parcours: phase d'admissibilité 109 heures et phase d'admission 52 heures. La phase 1 dure trois semaines et demi et précède les épreuves d'admissibilité. Puis la phase 2 dure 7,5 jours et précède les épreuves d'admission.

Validation(s) Visée(s)

> Attestation de fin de formation

Et après ?

Suite de parcours

Accès à la carte professionnelle de Conducteur professionnel de VTC et création d'entreprise. Possibilités de poursuite de formation sur spécialités

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00210328	du 15/12/2020 au 22/01/2021	Bordeaux (33)	ESCAM		Non éligible	
00211285	du 23/03/2021 au 23/04/2021	Bordeaux (33)	ESCAM		Non éligible	
00229335	du 21/06/2021 au 03/09/2021	Bordeaux (33)	ESCAM		Non éligible	
00250968	du 04/10/2021 au 03/12/2021	Bordeaux (33)	ESCAM		Non éligible	

00311491	du 30/06/2022 au 31/07/2022	Bordeaux (33)	ESCAM	Non éligible	
00311492	du 05/09/2022 au 04/11/2022	Bordeaux (33)	ESCAM	Non éligible	
00325451	du 07/11/2022 au 06/01/2023	Bordeaux (33)	ESCAM	Non éligible	
00335041	du 09/01/2023 au 03/03/2023	Bordeaux (33)	ESCAM	Non éligible	
00341521	du 03/04/2023 au 02/06/2023	Bordeaux (33)	ESCAM	Non éligible	
00349725	du 04/09/2023 au 03/11/2023	Bordeaux (33)	ESCAM	Non éligible	
00371047	du 06/11/2023 au 05/01/2024	Bordeaux (33)	ESCAM	Non éligible	
00384509	du 02/01/2024 au 01/03/2024	Bordeaux (33)	ESCAM	Non éligible	
00438989	du 04/03/2024 au 03/05/2024	Bordeaux (33)	ESCAM	Non éligible	
00438991	du 02/05/2024 au 05/07/2024	Bordeaux (33)	ESCAM	Non éligible	
00471036	du 02/07/2024 au 06/09/2024	Bordeaux (33)	ESCAM	Non éligible	
00486246	du 02/09/2024 au 31/10/2024	Bordeaux (33)	ESCAM	Non éligible	
00499084	du 24/10/2024 au 31/12/2024	Bordeaux (33)	ESCAM	Non éligible	
00553906	du 06/01/2025 au 02/03/2025	Bordeaux (33)	ESCAM	Non éligible	
00553907	du 03/03/2025 au 02/05/2025	Bordeaux (33)	ESCAM	Non éligible	
00569039	du 02/05/2025 au 27/06/2025	Bordeaux (33)	ESCAM	Non éligible	

00599884

du 30/06/2025 au
05/09/2025

Bordeaux (33)

ESCAM

Non
éligible

